



Compte rendu de la séance du 6 juin 2024

- Début de la séance : 20 heures
- Lieu de la réunion : Centre Culturel de Junglinster
- Ordre du jour :
 - 1) Organisation scolaire
 - 2) PDS + PEP
 - 3) Coupe scolaire : feedback
 - 4) Éducation précoce : 1 ou 2 rentrées par an
 - 5) Mobbing
 - 6) Divers

➔ **Le rapport de la commission du 18 avril 2024 a été approuvé.**

Point 1 : Organisation scolaire

Il est à noter que certains changements ont eu lieu depuis la dernière commission scolaire :

- une quatrième classe a été accordée à Junglinster. Cela deviendra une classe mixte (précoce + cycle 1.1).
- une deuxième classe a été accordée à Gonderange alors que la liste était déjà clôturée.
- la deuxième classe pour l'éducation précoce de Bourglinster a également été accordée. Cette classe fonctionnera en collaboration avec le SEA.

Le MENJE n'a pas ajouté d'heures au contingent pour les deux classes nouvellement accordée pour l'éducation précoce (2^e à Bourglinster et 4^e à Junglinster). Cependant, elles n'ont pas été prises en compte dans la répartition des classes étant donné que l'éducation précoce, est toujours hors contingent. Ainsi, une classe du cycle 2.1 a été supprimée : au lieu d'en avoir 4, il n'y en aura plus que 3.

En ce qui concerne la deuxième classe pour l'éducation précoce à Gonderange, des heures ont été ajoutées au contingent.

Salles de classes sur les 3 sites : actuellement, des travaux d'extension sont en cours à Bourglinster et à Junglinster. Une fois ces travaux terminés, il y aura assez de place pour tous les élèves.

➤ **Avis de la commission scolaire concernant l'organisation scolaire :
cf. approbation en annexe**

**Point 2 : Plan de développement scolaire (PDS) et plan d'encadrement
périscolaire (PEP)**

Les 3 présidents des comités des enseignants de Bourglinster, de Gonderange et de Junglinster ont présenté leurs PDS et PEP aux membres de la commission scolaire. Les différents documents y relatifs sont annexés au présent rapport.

Voici les priorités retenues pour le PDS 2024-27 des 3 sites :

Bourglinster :

1. Erstellen eines gemeinsamen Nutzungskonzept der zukünftigen Schule, Kennenlernen von best practice Beispielen.
2. Förderung der Sprachkompetenzen der Schüler
(Cycle 1 : mündlich, Luxemburgisch, Cycle 2 : Schreiben Deutsch, Cycle 3 : Leseverstehen Deutsch, Cycle 4 : Leseverstehen Französisch)

Gonderange :

1. Qualité de l'enseignement : différenciation ;
2. Maison relais :
 - meilleure communication, également d'un point de vue informel ;
 - quelques règles communes (p. ex: dans la cour de récréation)
3. Parents d'élèves : maintenir une 'bonne' communication avec tous les partenaires scolaires, en établir régulièrement un bilan.
4. Compétences interculturelles :
 - Organiser des fêtes ou des ateliers avec des parents issus de la migration ;
 - Maintenir et renforcer le contact avec les responsables de l'Eurohôtel.
5. EBS : 'Fördergruppen' au niveau du C2.
6. TIC : fil rouge
7. Appui : 'Fördergruppen' au niveau du C2.

Junglinster :

1. Culture scolaire : Bien-être à l'école.
2. Enseignements et apprentissages.
3. Gestion de l'établissement : communication.

➤ **Avis de la commission scolaire concernant les PDS et PEP : cf.
approbation en annexe**

Point 3 : Coupe scolaire => feedback

La coupe scolaire 2024 a été, malgré le mauvais temps, un succès. Tout s'est très bien passé grâce à la bonne organisation au niveau de la commune (Sandy Schuder) et au niveau des enseignants et bénévoles présents ce jour-là.

En raison d'un problème d'organisation, la classe du Lënster Lycée n'a pas participé. La direction du primaire se chargera de tout mettre en œuvre pour que l'année prochaine, la classe du LLIS puisse aussi y participer.

Point 4 : Éducation précoce => une ou deux rentrées par an

La commune de Junglinster applique une 2^e rentrée pour l'éducation précoce. Cette 2^e rentrée n'est pas une obligation. Chaque commune peut l'appliquer si elle le désire.

Cependant, l'organisation de cette 2^e rentrée pose des problèmes, notamment du fait que les parents des élèves concernés, ne respectent pas les délais d'inscription.

Pour y remédier, le président de la commission scolaire a proposé d'ajouter une mention spéciale au courrier envoyé aux parents, à savoir qu'en cas de non-réponse de la part de ceux-ci, la commune se réserve le droit d'attribuer la place de leur enfant à un autre enfant.

Le directeur adjoint de région est favorable au maintien de la 2^e rentrée. Il fait d'ailleurs part aux membres, que l'éducation précoce est un avantage dans l'apprentissage des langues usuelles du pays.

Les membres de la commission scolaire ont tous émis un avis favorable à la proposition du président de la commission scolaire.

Il est à noter que le cas de l'école de Bourglinster est différent. Sa 2^e rentrée se fait progressivement en fonction de la date d'anniversaire (3 ans) des enfants, mais jusqu'au 30 avril au plus tard. La dernière rentrée pour certains enfants se fait au plus tard le 2 mai. C'est un projet qui permet aux enfants fréquentant le groupe 'Gécken' (crèche) d'intégrer l'éducation précoce en cours d'année.

Point 5 : Mobbing

Madame Sandy Schuder informe qu'elle est souvent sollicitée par les parents au sujet de mobbing. Les présidents de comité conseillent de rediriger les parents vers l'enseignant de leur enfant ou bien la direction de région.

Le mobbing est une des priorités retenues dans le PDS de Junglinster. Les incidents liés à ces attaques seront mis en lumière et traités avec toute la communauté scolaire de telle sorte que les enfants y seront plus attentifs et sauront également agir en cas de besoin.

Point 6 : Divers

- Le président de la commission scolaire propose que le projet du campus scolaire de Bourglinster soit présenté début octobre.
 - Il propose également une visite du nouveau bâtiment de la nouvelle maison relais (chantier) *An der Loupescht* à Junglinster.
-
- Fin de la séance : 21 heures 30
 - Prochaine séance : la date, le lieu et l'heure seront communiqués ultérieurement.

La secrétaire

Karine BAUSCH

Le président

Gilles BAUM